

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 14 décembre 2022

Agriculture biologique : la Région annonce une nouvelle augmentation des aides

Depuis plusieurs mois, l'agriculture biologique doit affronter une crise de la consommation, et une baisse significative de la demande, mettant en difficulté de nombreux exploitants.

Après avoir déjà augmenté en 2022 le plafond de l'aide au maintien à l'agriculture biologique (MAB) de 7 500 à 10 000€, la Région fait le choix aujourd'hui de maintenir cette hausse pour l'année 2023. Ainsi plus de 1 700 agriculteurs ligériens bénéficieront de cette revalorisation à 10 000€.

Rappelons que, depuis 2015, la Région a mobilisé plus de 120 millions d'euros pour accompagner la conversion de 1900 exploitations à travers nos 5 départements.

12% des terres agricoles de la région sont aujourd'hui exploitées en agriculture bio.

« Cette nouvelle aide budgétaire conséquente montre à quel point la Région tient à sa filière bio : nous devons à tout prix éviter les déconversions dans le secteur de la bio, en soutenant ceux qui ont fait ce choix ambitieux. » affirme Lydie Bernard, vice-présidente chargée de l'agriculture.